

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 juin 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 15/06/2023

Délibération N° D-2023-2206-04

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Gaston BURGER pour voter en son nom.

Madame DOTT Sylvie a donné pouvoir à Pierre ROTH pour voter en son nom.

Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à André JACOB pour voter en son nom.

Membres absents excusés : ../..

Objet : Demande de dotation générale décentralisée : concours particuliers pour les bibliothèques

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que les enfants et les adolescents représentent 54% des usagers actifs de la médiathèque intercommunale du Kochersberg ; les collégiens fréquentent également l'établissement en grand nombre et apprécient les services qui leur sont proposés et tout particulièrement l'espace jeux vidéo.

Un réaménagement partiel de l'espace jeunesse est programmé en 2023 et vise à offrir à ce public d'enfants et d'adolescents un espace et du matériel adaptés à leurs besoins et à l'évolution des technologies et à valoriser les collections qui leur sont destinées.

Le coût global de cette opération est estimé à 10 045,32 € HT, composé de l'acquisition de podiums mobiles, d'une cabane à livre et d'une console de jeu vidéo ainsi que d'un casque de réalité virtuelle chiffrés comme suit :

- 7 podiums mobiles : 3 382,00 € HT
- 1 cabane de lecture : 5 830,00 € HT
- 1 console Sony PS5 : 458,33 € HT
- 1 casque de réalité virtuelle : 374,99 € HT

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

- DGD (taux de 35%) 3 515,86 €
- Autofinancement par la CCK 6 529,46 €

Dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD), l'État accorde aux collectivités territoriales des subventions destinées à contribuer au financement de projets tels que l'équipement et l'aménagement des bibliothèques. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) assure l'instruction administrative et l'expertise scientifique des dossiers. Monsieur le Président propose ainsi au Conseil communautaire de solliciter un financement DGD pour ce réaménagement partiel de l'espace jeunesse de la médiathèque intercommunale du Kochersberg.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **approuve** les dépenses projetées dans le cadre du réaménagement partiel de l'espace jeunesse, ainsi que son plan de financement
- **sollicite** une aide de l'Etat pour cette opération au titre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD)
- **autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 23 juin 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE

Le Président,

Justin VOGEL

